

BILAN

FLAVESCENCE

SECTEUR DE COUTRAS

SECTEUR DE GUITRES

SECTEUR DE LUSSAC

Bulletin d'information du



PAROLE DE PRO

«Je me suis rapproché du GDON pour prendre bien connaissance de la maladie et surtout de l'insecte. J'ai appris à observer, à comprendre et ça m'a permis de m'en sortir. En 2015, j'ai arraché 700 pieds et aujourd'hui, 6 ans après, j'ai eu 1 pied. Il ne faut pas relâcher la pression, il faut essayer de travailler ensemble, avec ses voisins. Un pied atteint peut être le départ et ce n'est pas une honte d'avoir de la flavescence dorée, il faut aller de l'avant et ne pas hésiter à contacter le GDON pour être accompagné.»

Nicolas ROUX

Viticulteur à Mourens

Extrait du film fait pour les Journées
Techniques Vigne et vin bio 2021.

RETOUR SUR L'ANNEE 2021 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

CAMPAGNE
VITICOLE 2021
P.2-3

311 hectares prospectés

12 % du vignoble visité

10 pieds de bois noir sur
10 parcelles

106 pieds de flavescence dorée sur
13 parcelles

42 % de traitements insecticides
économisés grâce au GDON

FOCUS
DE L'ANNEE
P.3

BILAN
PAR COMMUNE
P.4

crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon

CAMPAGNE VITICOLE 2021

DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

75 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population, en forte baisse depuis plusieurs années, était inférieure à la moyenne observée sur le territoire du GDON (cf. dernière page).

Sur l'ensemble des communes, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 1 761 hectares. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 70 426 €** sur les communes de vos secteurs.



ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON.

Aménagement des traitements

- Commune non concernée
- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune

CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : **Maransin** et **Bonzac**. De la flavescence dorée a été détectée dans ces deux communes.

Sur les foyers infectés en 2020, des pieds contaminés ont de nouveau été trouvés aux **Peintures** et à **Puynormand**.

Sur les communes déjà prospectées les années précédentes, les équipes du GDON ne reviennent que sur les parcelles contaminées. Les autres parcelles ne sont pas visitées chaque année.

PROSPECTION ET CONTAMINATION

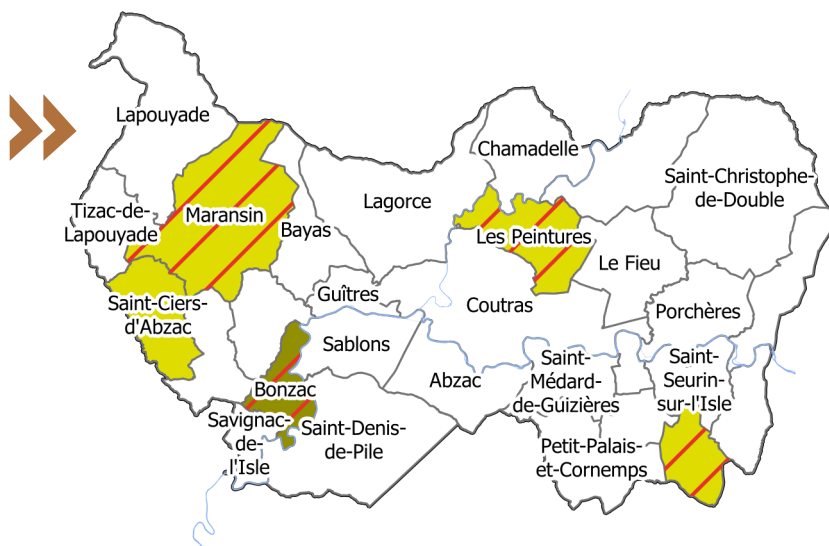
Sur la carte, en vert foncé, apparaissent les communes prospectées en totalité en 2021. Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2021.

Infection

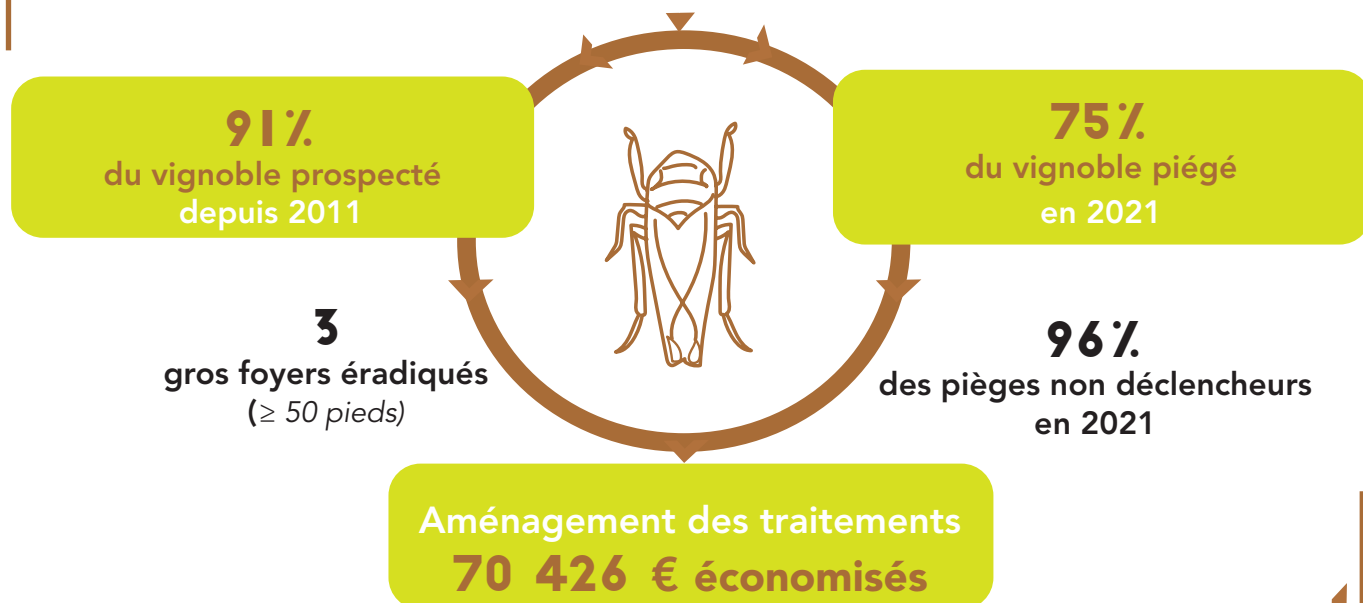
/// FD* en 2021

Prospection 2021

- Non prospecté
- Prospection partielle
- Prospection totale



RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), rougissement ou jaunissement des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé **avant le 1er avril 2022.**

Ces pieds ne doivent pas seulement être coupés mais sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2022.

PROXI-DETECTION

Pour créer un système embarqué de détection des symptômes sur les machines à vendanger, le GDON participe à un projet régional.

Nous accompagnons des chercheurs sur le terrain pour photographier des ceps avec des symptômes de jaunisses ou avec des symptômes confondants. Notre expertise technique permet ensuite d'annoter précisément chaque expression de symptômes sur toutes les photos.

Ce travail préalable pourrait permettre de créer un algorithme pour **une reconnaissance automatisée des symptômes.**

La faisabilité sera connue début 2023.

LUTTE PARTICIPATIVE

Sur 2 territoires contaminés malgré des prospections et le suivi des cicadelles, le GDON entame un projet de concertation.

Face à des vignes réservoirs de flavescence dorée (vignes abandonnées mais aussi des repousses de vigne ou des vignes de jardin), **l'idée est de réunir tous les acteurs concernés : viticulteurs, riverains, collectivités et associations.**

Le défi est d'**imaginer ensemble des solutions innovantes** et de les tester pour garantir une lutte suffisamment efficace et durable.

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2021 («Campagne 2021») ainsi que de 2017 à 2020 («Archives»).

BILAN PAR COMMUNE - 2021

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2021.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 20 décembre 2021.

Communes	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2021	Bois noir	Flavescente dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2021
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 320	169	1,5 (moyenne)	1 788 621 €	11 %	2 629	30 084	2 231	94 %
ABZAC	5	0	0	5 648 €					100 %
BAYAS									
BONZAC					100 %	2	91	8	100 %
CAMPS SUR L'ISLE									100 %
CHAMADELLE									100 %
COUTRAS	1	0	0	1 051 €					100 %
GOURS	3	0	0	3 126 €					100 %
GUITRES									
LAGORCE									
LAPOUYADE	2	0	0,5	2 367 €					100 %
LE FIEU	3	0	0	3 120 €					100 %
LES EGLISOTTES ET CHALAURES	1	0	0	83 €					100 %
LES PEINTURES	2	0	0	1 286 €	12 %	0	9	3	100 %
MARANSIN					99 %	8	2	1	99 %
PETIT PALAIS ET CORNEMPS	11	1	0,4	7 992 €					100 %
PORCHERES	2	0	0	1 040 €					100 %
PUYNORMAND	4	0	0	4 422 €	0,5 %	0	4	1	100 %
SABLONS									
ST ANTOINE SUR L'ISLE	2	1	2	226 €					100 %
ST CHRISTOPHE DE DOUBLE	4	0	0,5	4 275 €					100 %
ST CIER D'ABZAC	9	0	0,3	9 030 €	6 %	0	0	0	100 %
ST DENIS DE PILE	8	1	0,9	8 235 €					100 %
ST MARTIN DE LAYE									
ST MARTIN DU BOIS	8	0	0	8 842 €					100 %
ST MEDARD DE GUIZIERES	6	0	0	6 709 €					100 %
ST SAUVEUR DE PUYNORMAND	3	0	0	2 975 €					100 %
ST SEURIN SUR L'ISLE									100 %
SAVIGNAC DE L'ISLE									100 %
TIZAC DE LAPOUYADE									6 %
TOTAL SUR VOS SECTEURS	74	3	0,3 (moyenne)	70 426 €	12 %	10	106	13	91 %